

Communiqué de presse

octobre 2017

S'opposer à l'offensive cannabis!

Une nouvelle offensive d'automne du lobby du cannabis, nous est présentée par les médias depuis peu. Les titres sont éloquentes: «La plante aux 50 vertus», «Ruée vers le cannabis légal», «CBD au lieu de THC», «Du cannabis pour le troisième âge», «Prêts pour la légalisation».

A première vue, il s'agit de l'éloge du chanvre CBD incluant moins de 1% de THC et 12 à 20% de Cannabidiol (CBD). Voilà une nouvelle propagande mise en œuvre pour la légalisation du «vrai» cannabis contenant entre 10 et 25% de THC.

Les diverses Conventions internationales relatives au contrôle des drogues sont depuis des décennies une épine dans la chair du lobby international de la drogue. Le marché de la drogue est le deuxième plus grand marché illégal au monde – aujourd'hui, on aimerait bien canaliser ces flux d'argent (des centaines de milliards de dollars par an) dans des voies «légales». L'argent de la drogue doit compenser entre autre l'endettement du monde occidental. Etant donné que les Conventions mentionnées ne peuvent être éliminées, on tente d'ouvrir des brèches en facilitant dans une première étape l'accès légal au cannabis dans certains pays. La Suisse et divers Etats des deux Amériques se trouvent au cœur de cette tentative coordonnée. Nous parlons donc d'une «offensive d'automne».

Pour mémoire: en 2008, la population suisse a refusé la légalisation du cannabis avec une majorité de deux tiers. Nos arguments sont donc évidents pour la grande partie de la population. Par la suite, les projets-pilotes des villes prévoyant la remise de cannabis ont rempli les colonnes des journaux pendant plusieurs mois. Actuellement, c'est la culture et la vente de divers produits au chanvre CBD avec moins de 1% de THC qui ont le vent en poupe. Petit à petit, on tente ainsi d'induire par la propagande, l'acceptation de toutes sortes de produits cannabiques dans la population.

Les propagandistes du chanvre exigent que le cannabis puisse être cultivé avec la bénédiction de l'Etat par des paysans suisses pour ensuite l'utiliser comme médicament et comme produit à usage récréatif. Pour les appâter, on promet aux paysans des marges bénéficiaires très élevées. Quant à l'Etat, on lui promet de nouvelles rentrées fiscales et pour rassurer les familles, on leur présente de façon cynique cette action comme relevant de la «protection de la jeunesse».

Les conséquences négatives et les grands dangers pouvant survenir lors de toute consommation de stupéfiants sont cependant alarmants. Aucune de ces substances interdites ne peut être acceptée en tant que produit à usage récréatif. Les énormes difficultés engendrées chez les adolescents, dans leurs familles, à l'école et dans les entreprises formatrices sont les effets d'un empoisonnement pharmacologique du cerveau.

L'association «Jeunesse sans drogue» continue à lutter contre toute forme de légalisation des stupéfiants. A l'avenir aussi, nous allons nous engager en faveur de la protection de la jeunesse en informant sur les nombreux dangers des différents stupéfiants et en soutenant les institutions thérapeutiques visant directement à l'abstinence.

Verena Herzog
Conseillère nationale
Présidente de l'association

Jean-Paul Vuilleumier
Secrétaire de l'association
Jeunesse sans drogue